

Ecole Maternelle  
3-5 rue des écoles  
37370 ST PATERNE RACAN  
Tél. /Fax : 02 47 29 26 66  
[Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr](mailto:Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr)

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE – RENDU</b> <b>DU CONSEIL D'ECOLE DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE</b> <b>Le 9 février 2018</b> <i>Année scolaire 2017/2018</i></p>
--

**Personnes présentes :**

**Comité de parents :**

Mme POISSON  
Mme HAUDEBERT-BEAUFREZ (déléguée suppléante)  
Mme BAILLOU(déléguée suppléante)

**Enseignantes :**

Mme THEMINES  
Mme ECHIVARD

**Mairie**

M. POUPEE (maire)  
Mme Georget (suppléante de M. Dubois, mairie)

**DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)**

Mme ROYER

**Personnes excusées :**

Mme LECLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)  
M. DUBOIS  
Mme PY

**Ordre du jour**

1. Évolution des effectifs
2. Changement de personnel
3. Projets pour l'année 2017-2018
4. Vote de l'organisation scolaire 2018-2019
5. Entretien et travaux
6. Questions diverses

**1. Évolution des effectifs**

Mme Thémines a accueilli deux TPS à la rentrée de janvier au lieu de trois. La classe compte donc 25 élèves.

J'ai annoncé les effectifs attendus pour l'année prochaine à l'inspection : 20 PS, 13 MS, 10 GS et 7 TPS. J'ai considéré le nombre de cette année mais dans le document de l'inspection, la commune n'est plus en ZRR et les TPS ne comptent plus dans les effectifs.

M. Poupée annonce toutefois que nous sommes revenus en ZRR jusqu'au 31 décembre 2019.

**2. Changement de personnel**

Depuis le 1er février, c'est maintenant Nathalie Leclerc qui aide Mme Thémines dans sa classe.

Aline Charron a quitté la classe des MS-GS et Christine Layreau a réintégré son poste à mi-temps le matin et le poste est complété l'après-midi par Patricia Cateau.

### **3. Projets pour l'année 2017-2018**

La première séance de cinéma sera le mercredi 14 mars et nous verrons un court métrage d'animation : « Monsieur Monsieur ».

Nous irons visiter l'exposition des Fourmis au muséum d'histoire naturelle le jeudi 12 avril.

Le lundi 14 mai, les enfants iront jouer aux détectives du petit peuple des forêts et sous-bois à Semblançay avec l'association Couleurs Sauvages.

*Rappel :*

*Les portes ouvertes auront lieu le vendredi 25 mai de 16h30 à 19h30*

*La fête des écoles aura lieu le samedi 23 juin.*

### **4. Vote de l'organisation scolaire 2018-2019**

L'équipe regrette que la préparation de l'organisation scolaire de l'année prochaine ne se soit pas faite avec plus de concertation car il y avait certainement d'autres possibilités qui auraient pu permettre de convenir à la fois aux élèves, leur famille, à la mairie et à l'équipe éducative.

L'équipe enseignante maintient qu'elle ne souhaite pas une semaine de 4 jours. La semaine de 4 jours et demi, oui, mais pas dans n'importe quelles conditions : l'organisation des TAP selon 2 x 1h30 n'étant pas envisageable pour des enfants de maternelle.

Mme Royer demande pourquoi la mairie souhaite 2 x 1h30 ? Et pas 3 x 1h ? Réponse de M. Poupée: c'est beaucoup moins cher avec 2 x 1h30.

Les parents délégués veulent boycotter le vote, car, les propositions ne reflètent pas le vote de parents et ne permettent pas de représenter leur opinion. Suite à une réponse de Mme L'inspectrice de l'Éducation Nationale, afin de ne pas contraindre la mairie, les parents ont décidé l'abstention.

Vote du conseil d'école pour l'organisation du temps scolaire :

4 jours : 1 voix

4j ½ : 1 voix

Abstention : 4 voix

Il pourra être discuté de l'organisation du temps scolaire après la prise de décision du DASEN, mais M. le Maire rappelle que l'organisation des TAP est l'affaire de la mairie.

### **5. Entretien, travaux et équipement**

L'ordinateur de direction est arrivé !

Les autres ordinateurs : l'école récupère 4 anciens ordinateurs du centre multi-média qui seront reformatés. L'obsolescence sera-t-elle rapide ou non ? L'idéal serait : 2 ordinateurs neufs (pour l'utilisation des élèves mais aussi pour le travail des enseignantes), et 2 anciens du multi-média pour l'usage des élèves.

Il faudrait reboucher les trous devant les grilles d'entrée, sous le tableau d'affichage du menu.

Présidente de séance : Mme Thémines

Secrétaire de séance : Mme Echivard

Les délégués de parents

Les représentants mairie

La DDEN

Les enseignantes